

Publié le 8 juin 2021

En Gironde, le syndicat d'énergie électrique roule au biogaz

GRDF a remis les clés d'un véhicule au Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (Sdeeg). Ce dernier dispose désormais d'un véhicule roulant au bioGNV (gaz naturel véhicule).



Le BioGNV est un carburant écologique, dont la production ne peut être que locale. Le BioGNV s'apparente à la version 100 % renouvelable du GNV, le gaz naturel utilisé comme carburant. Les **déchets organiques** (déchets alimentaires, agricoles, effluents d'élevage), lors de leur fermentation, se transforment en biogaz. Après épuration, **ce gaz atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel**. Fin 2021, en Gironde, le gaz vert représentera 4 % de la consommation du gaz du département. Dans sa feuille de route, la Nouvelle-Aquitaine fixe de belles ambitions, avec 30 % en 2030 et 100 % en 2050.